

Onze mois ! ce n'est pas long pour monter et descendre les degrés des différentes juridictions.

Tous les jours, des affaires qui n'ont pas en importance la dixième partie de celle-ci, prennent beaucoup plus de temps.

D'ailleurs, disons-le sans détours, et admettons-le franchement : La motion Blake n'a été qu'une tangente pour éviter le désaveu, dont ne voulaient ni l'un ni l'autre des partis.

Sir John McDonald a fait semblant de se laisser séduire par M. Blake. Puis, la députation ensorcelée par ces deux magiciens—puisque la *Vérité* lui conteste le libre arbitre *parlementaire*—les a suivis tête baissée.

Dans un cas comme celui-ci, il est facile de le concevoir, on ne peut dire d'une manière certaine ce qui serait arrivé. Pour cela, il faudrait être un peu prophète.

Il est possible, en supposant l'action immédiate du gouvernement, que la décision finale aurait été rendue à temps pour permettre le désaveu. Il est également possible et aussi probable, sinon plus, que le délai légal du désaveu aurait été expiré.

Ces deux conjectures sont également probables, et l'une n'a pas plus de certitude que l'autre.

Quant au désaveu, jugé au mérite, il y a de sérieux arguments pour et contre. Si nous avions été appelé à émettre une opinion, nous nous serions certainement prononcé en faveur, mais non pas sans crainte de nous tromper.

Quoiqu'il en soit, nous préférerions avec la *Vérité*, voir ce pouvoir enlevé à Ottawa et transféré à Loudrès.

D. G.

Causeries sur le spiritisme

Une nouvelle preuve de la fraternité qui règne entre la maçonnerie et le spiritisme, c'est le fait que le congrès spirite de 1889, s'est tenu dans la salle du Grand Orient, rue Cadet, N° 16, Paris. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'association spirite de Madrid ait demandé que la loge et le lieu des réunions spirites devinssent une seule et même chose.

Il est dit dans le compte-rendu du congrès de Paris que 500 délégués, comprenant environ 200 femmes, et représentant 6,000 membres y ont assisté. Le nombre des adhérents est porté à 12 ou 15 millions. Bien qu'il soit probablement exagéré, il n'en est pas moins de nature à faire réfléchir. Les journaux spirites étaient représentés au congrès, et des calculs faits avec soin, en portent le nombre dans le monde entier à 170, sans compter les brochures, répandues à profusion.

De quoi, demandera-t-on, traitent les journaux spirites ?

Ils traitent naturellement des doctrines spirites, avec un esprit de haine contre le catholicisme, qui ne se dément jamais.